

Enquête de satisfaction 2023 Étape jury

Cette étude a été réalisée entre le 22 juin et le 8 juillet 2023 auprès de 838 candidats ayant déposé un livret 2 de validation (septembre 2022 et janvier 2023) et ayant communiqué une adresse électronique valide.

Le taux de retour de réponse est de **63%**.

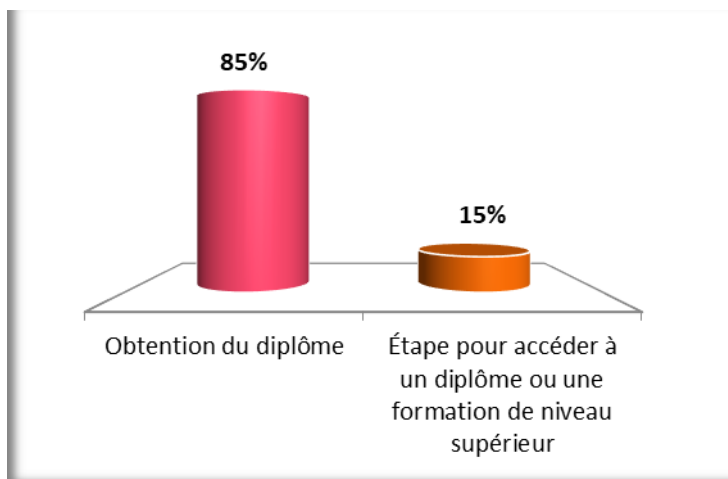
Objectifs de l'enquête :

- Permettre une lisibilité sur l'ensemble des étapes du parcours d'accompagnement VAE, et l'entretien avec le jury.
- Mettre en place des actions visant l'amélioration continue de la qualité du service.

Objectifs du parcours VAE

524 réponses

85% des candidats font une VAE dans le but d'obtenir le diplôme.

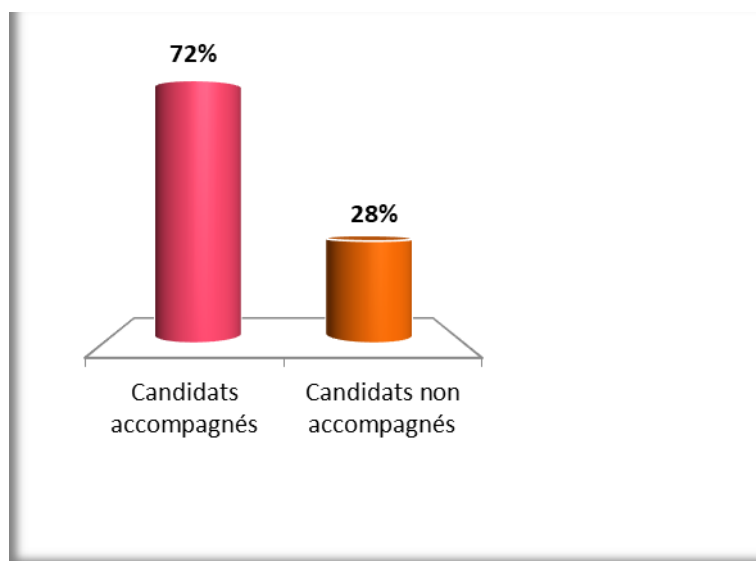


Accompagnement des candidats

503 réponses

72% des candidats ont bénéficié d'un accompagnement pour la constitution du livret 2.

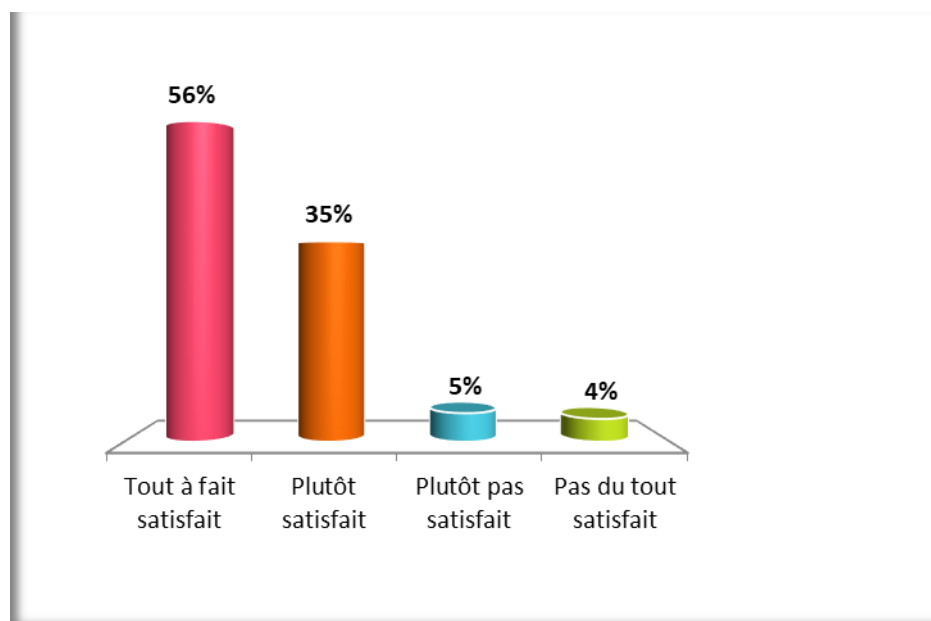
Parmi les 72% de candidats accompagnés qui ont répondu à l'enquête, **66 %** le sont par l'éducation nationale, c'est-à-dire par les sites de proximité implantés dans les GRETA et habilités par le DAVA. On constate 7 points de baisse par rapport à 2022.



Le déroulement de la prestation d'accompagnement

239 réponses

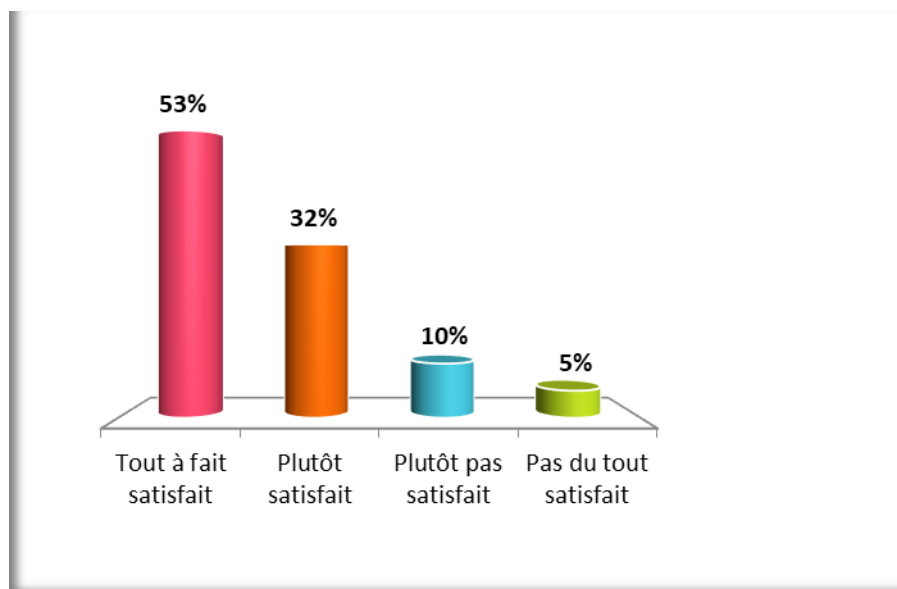
91% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits du déroulement de la prestation d'accompagnement. Ce taux est en hausse de 4 points.



Le suivi à distance

237 réponses

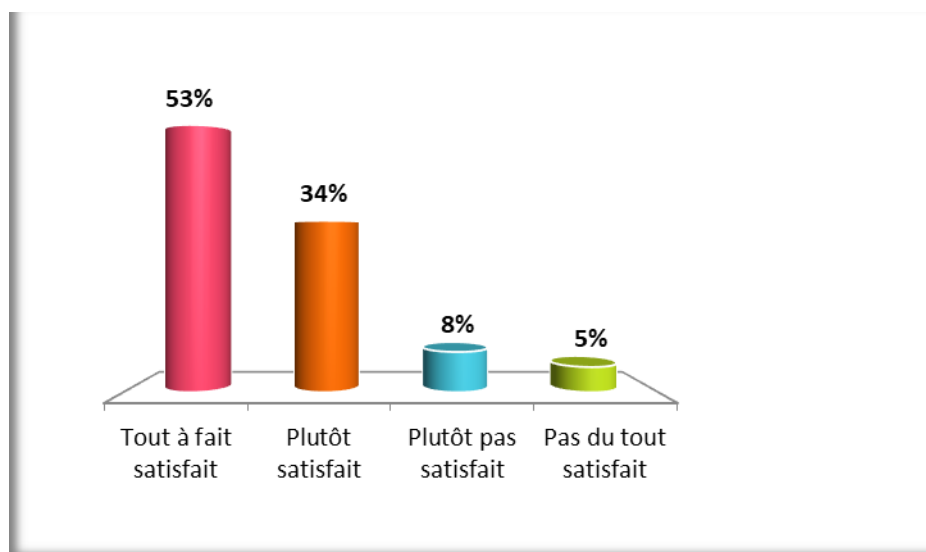
85% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits du suivi à distance effectué par leur accompagnateur.



La séance de préparation à l'entretien avec le jury

239 réponses

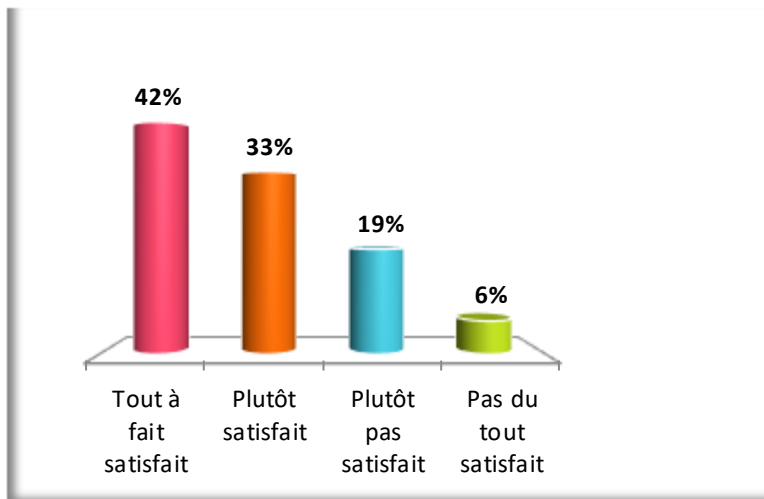
87% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits de la séance de préparation à l'entretien avec le jury. Cet indicateur en hausse de 4 points.



Les délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury

474 réponses

75% des candidats sont plutôt satisfaits des délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury. C'est une baisse de 7 points.

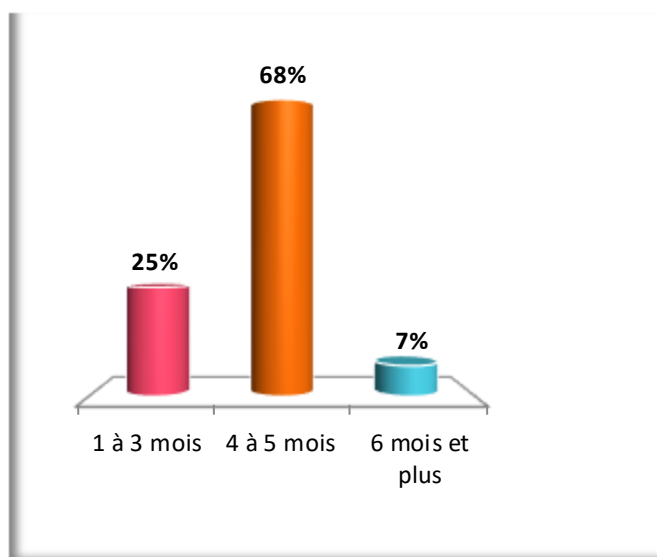


Parmi les 25% des candidats insatisfaits des délais suggérés, une majorité de 58% appartient aux filières des diplômés d'intervention sociale (DEME/DEES/DECESF).

Ces cursus à fort afflux exigent une logistique conséquente, notamment en matière d'élaboration de commissions de jury, de planification et d'accessibilité des locaux pour la tenue des entretiens.

Cette complexité explique parfois l'extension des délais, lesquels sont généralement programmés en fin de session, soit environ 3 à 4 mois après le dépôt du livret 2.

Aucune récurrence de ce genre n'est observée dans les autres spécialités.



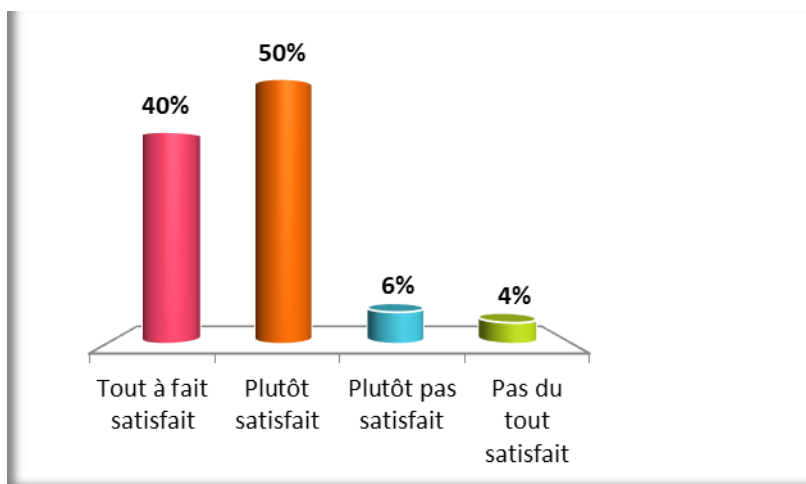
Un délai de 4 à 5 mois s'écoule entre la remise du livret 2 et l'entretien avec le jury pour 68% des candidats, représentant une amélioration par rapport à 2022, où le taux était de 72%.

25% des candidats indiquent avoir été reçus dans une fourchette de 1 à 3 mois, tandis que 7% ont attendu au-delà de 6 mois, ces taux sont également en amélioration par rapport à l'année précédente.

Les délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury

474 réponses

90% des candidats sont satisfaits des délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury. Baisse de 2 points.

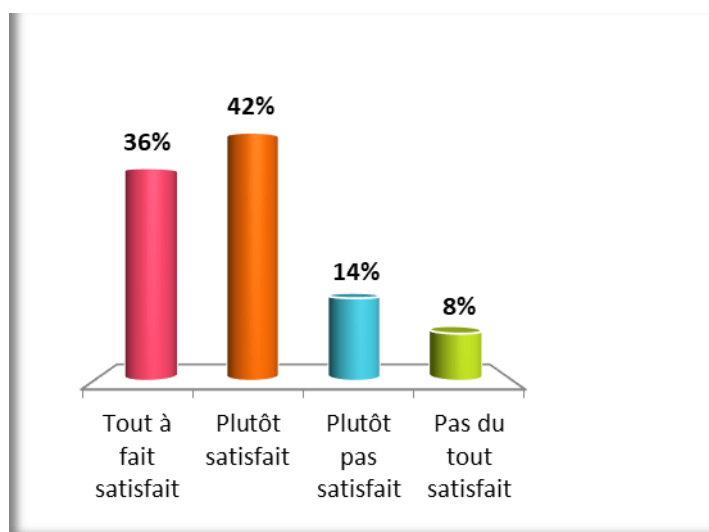


Les délais entre votre entretien avec le jury et la connaissance de vos résultats

474 réponses

78% des candidats sont satisfaits des délais entre l'entretien et la connaissance des résultats. Taux en baisse de 13 points.

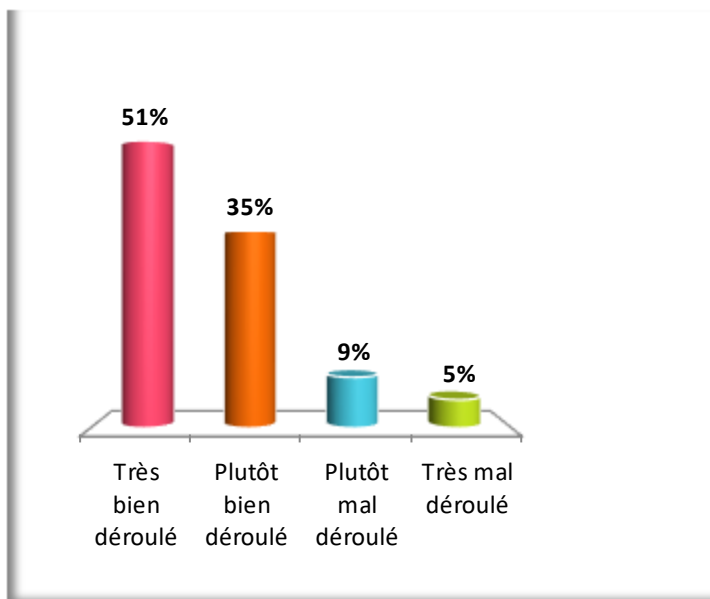
Le service des examens du rectorat communique généralement les résultats sous 3 semaines après le passage en jury, sauf durant les congés scolaires, ce qui impacte les candidats passés en jury juste avant les congés de Noël ou de février et qui sont généralement des gros flux. Les candidats ont majoritairement exprimé leur impatience dans les commentaires qui leur étaient réservés à la fin du questionnaire.



Le déroulement de l'entretien avec le jury

474 réponses

86% des candidats estiment que leur entretien s'est plutôt bien déroulé. Taux stable depuis deux années consécutives.



Parmi les 14% qui estiment que le jury s'est plutôt mal ou très mal déroulé, il s'agit de candidats ayant obtenu une validation partielle (31/67 candidats), pas de validation du tout (27/67 candidats) et de façon étrange on retrouve 9 candidats/67 qui ont obtenu une validation totale.

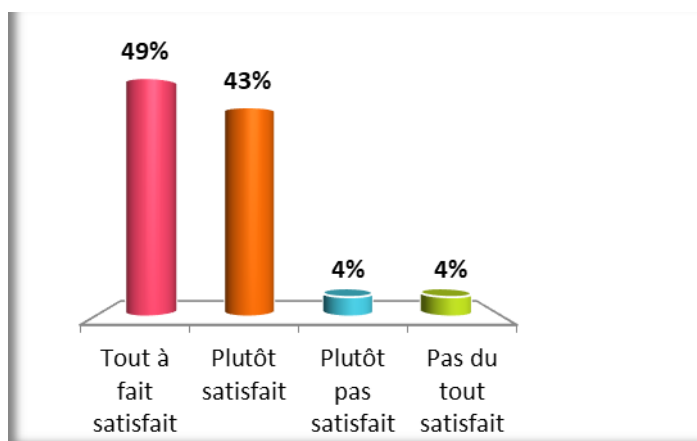
D'une manière générale, les raisons mentionnées comprennent le manque d'attention de la part des membres du jury, des questions qui semblent éloignées de l'expérience décrite dans le livret 2, un jury qui semble trop axé sur l'aspect scolaire, et des candidats très stressés qui ont du mal à s'exprimer face au jury.

L'organisation de l'entretien avec le jury

Les conditions matérielles de l'accueil

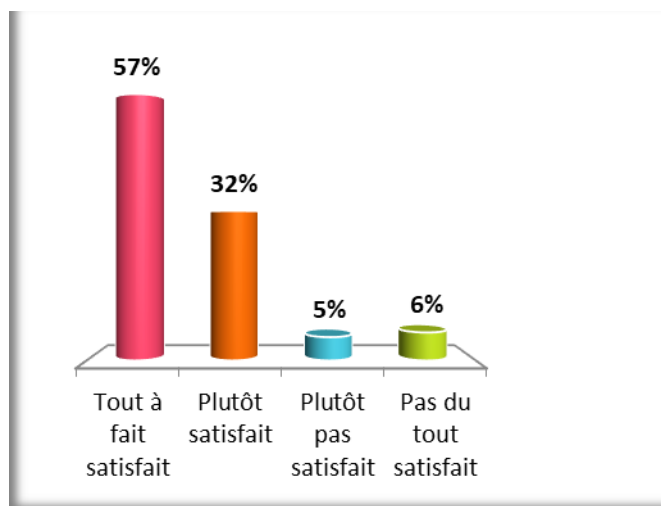
474 réponses

92% des candidats sont plutôt satisfaits des conditions matérielles de leur accueil. Ce taux est en baisse de 2 points.



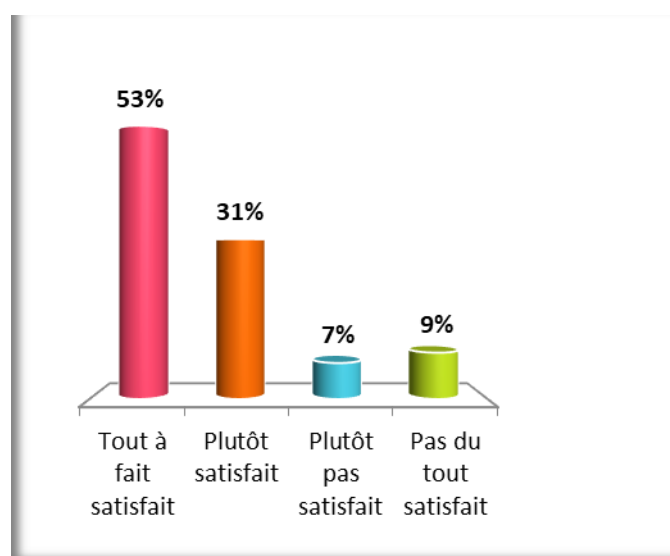
La présentation des membres de jurys et le déroulement de l'entretien
413 réponses

89% des candidats sont plutôt satisfaits de la présentation des membres du jury. Un taux supérieur de 3 points par rapport à 2021.



L'attitude des membres de jurys
474 réponses

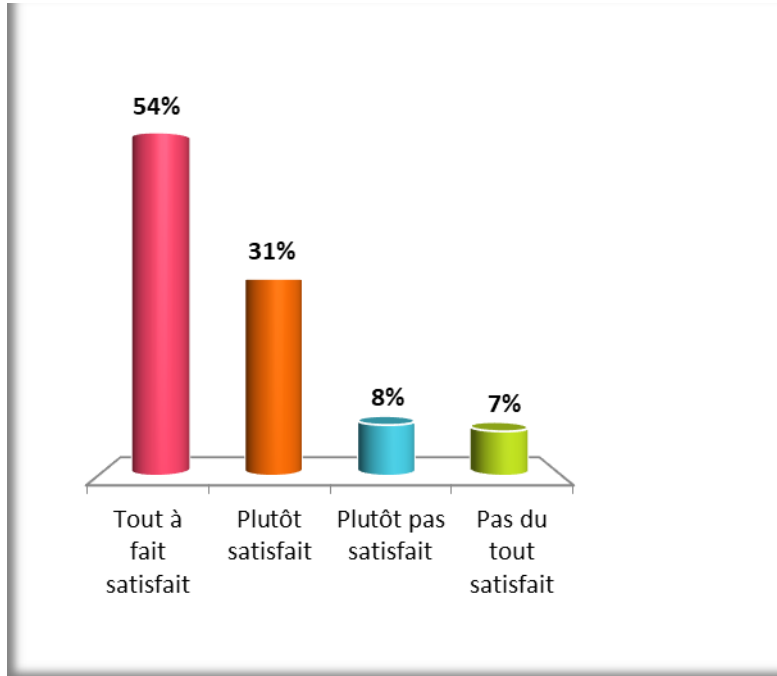
84% des candidats sont plutôt satisfaits de l'attitude des membres du jury.



L'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme

474 réponses

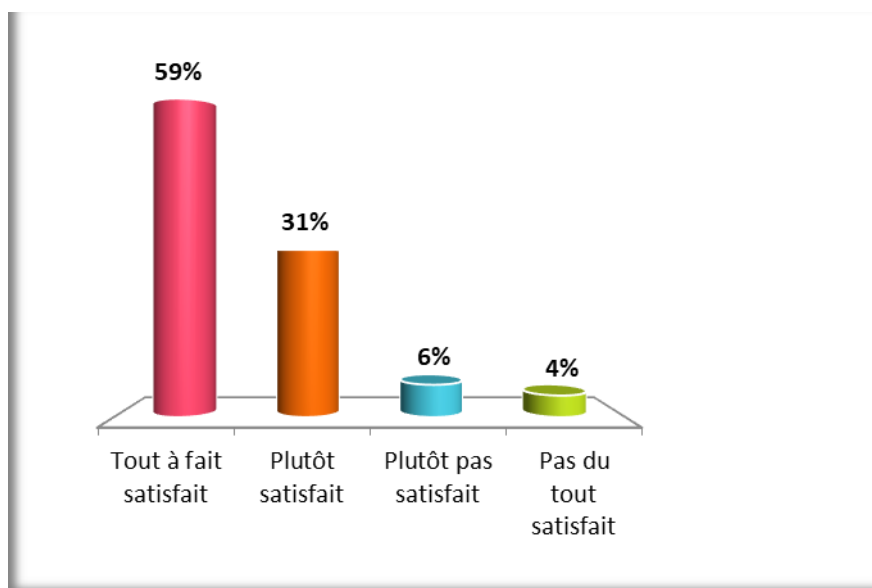
85% des candidats sont plutôt satisfaits de l'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme. Ce taux reste stable depuis 3 ans.



Le temps de parole accordé au candidat

474 réponses

90% des candidats sont plutôt satisfaits du temps de parole qui leur a été accordé par le jury. Ce taux est inférieur de 3 points par rapport à 2022.



Entretien post-jury

Les candidats qui n'ont pas obtenu de validation totale ont la possibilité de bénéficier d'un entretien post jury.

L'ensemble des candidats non accompagnés qui ont obtenu aucune validation sont systématiquement rappelés par le DAVA. Les autres peuvent, s'ils le souhaitent demander un entretien post-jury auprès de leur accompagnateur.

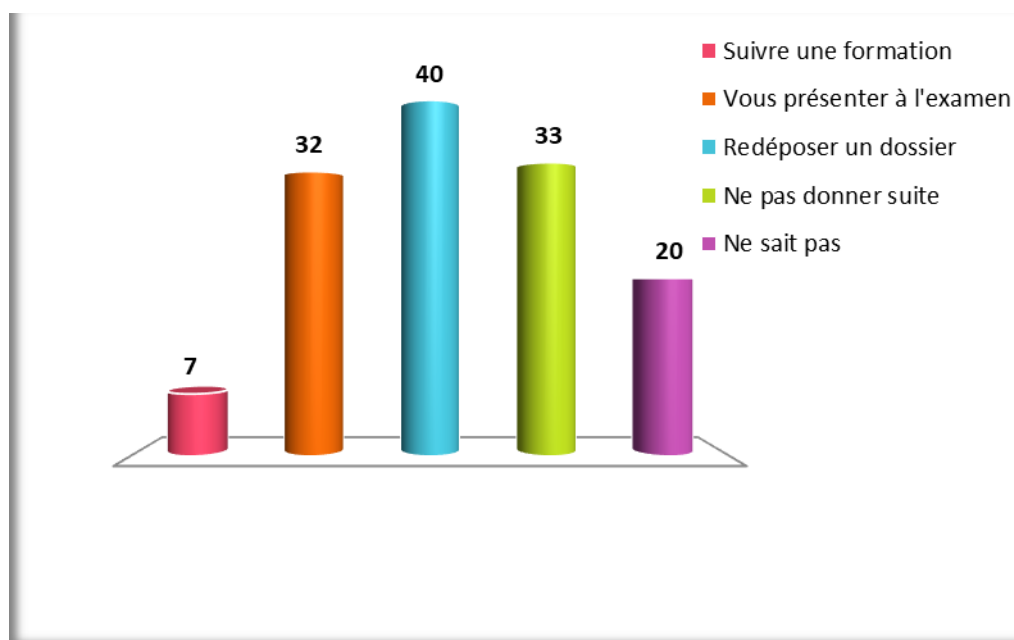
Conseils entretien post jury

24 candidats ont déclaré avoir participé à un entretien post-jury à la suite d'une validation partielle ou d'aucune validation.

Parmi ces 24 candidats, **84%** déclarent être plutôt satisfaits des conseils prodigués pour finaliser leur parcours. C'est 2 points de plus qu'en 2022. Ce taux est en augmentation de 13 points sur les 3 dernières années.

Suite donnée au parcours pour obtenir le diplôme

132 réponses (choix multiple)



Cette question concerne les candidats qui n'ont pas obtenu de validation totale.

Comme les années précédentes, les candidats qui ont obtenu une validation partielle sont plutôt disposés à redéposer un livret2 pour un nouveau passage en jury.

La plus-value de la VAE

Les candidats ont été interrogés sur ce que leur avait apporté la démarche de VAE sur un plan professionnel et sur un plan personnel.

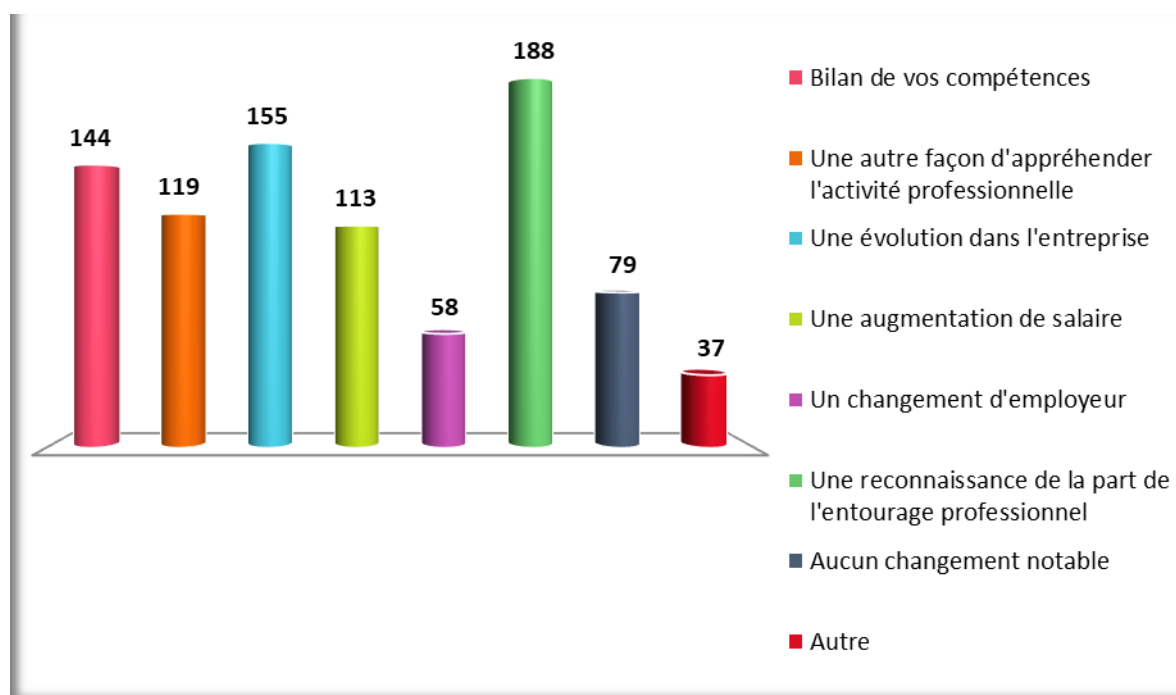
Les candidats pouvaient donner plusieurs réponses pour chacune des deux questions suivantes.

C'est le nombre de réponses pour chaque item qui apparaît.

Sur le plan professionnel

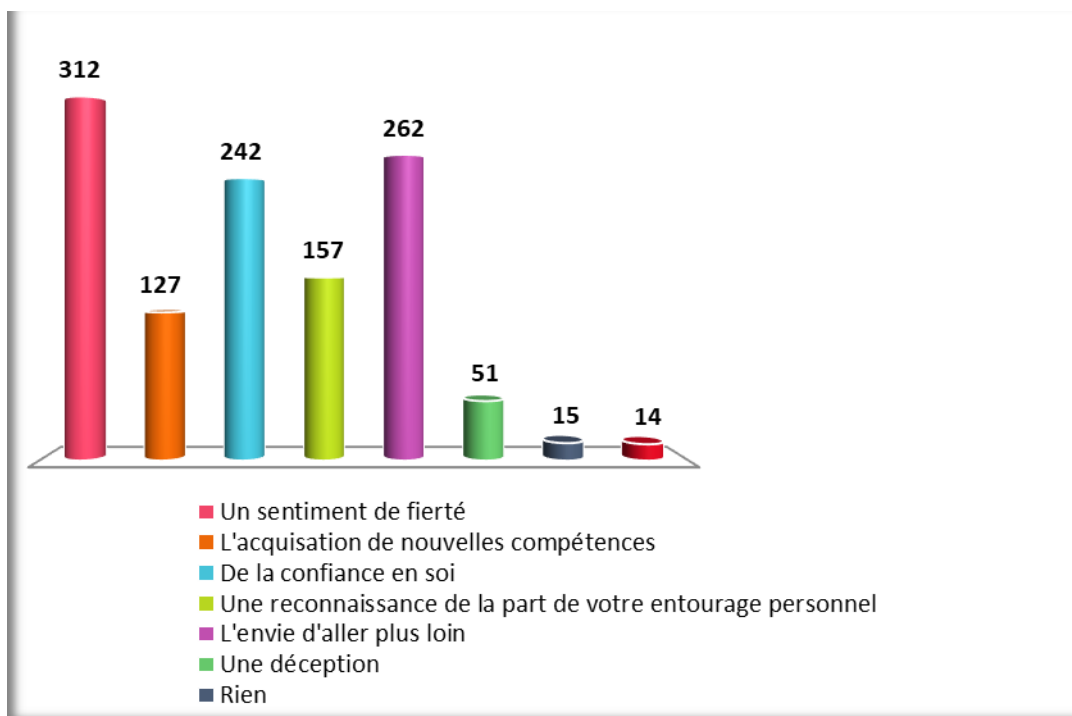
893 réponses (choix multiple)

C'est toujours la reconnaissance de la part de l'entourage professionnel qui obtient le plus de d'adhésion devant l'évolution au sein de la structure, suivi du bilan de compétences professionnelles.



Sur le plan personnel

1180 réponses (choix multiple)

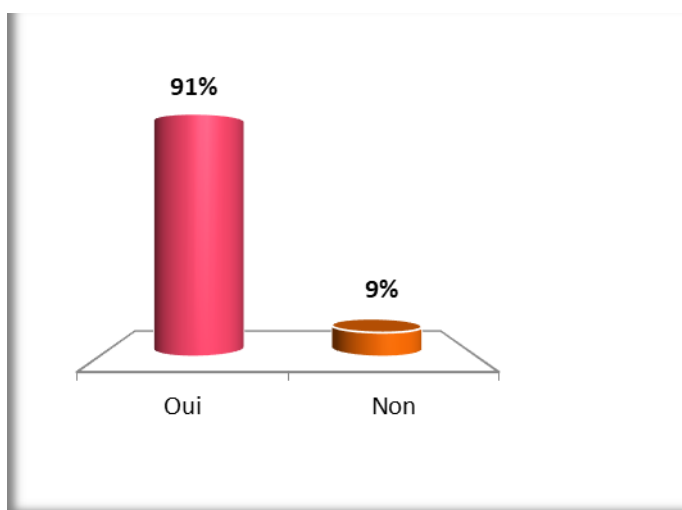


De même on constate que c'est le sentiment de fierté qui obtient le plus de suffrage, suivi de l'envie d'aller plus loin et la confiance en soi comme les années précédentes.

Conseil auprès de l'entourage

460 réponses

Le constat est identique aux années précédentes, les candidats sont unanimes et conseillent la VAE à leur entourage pour 91% d'entre eux en mettant en avant l'évolution professionnelle et l'obtention d'un diplôme.



Les candidats mettent en avant plusieurs raisons lorsqu'ils recommandent le processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) à leur cercle social.

Ces motivations incluent, entre autres, la possibilité de valoriser l'expérience professionnelle accumulée au fil des années, la flexibilité offerte par la VAE en permettant aux individus de concilier travail et démarche de certification, ainsi que la reconnaissance institutionnelle de compétences préexistantes qui peut ouvrir des opportunités professionnelles et favoriser l'évolution de carrière.

De plus, la VAE est perçue comme un moyen inclusif permettant à des individus diversifiés de faire valoir leurs compétences, contribuant ainsi à une approche plus équitable de l'accès à la certification professionnelle.

Voici quelques exemples de commentaires des candidats extraits de l'enquête :

- « *La VAE est un moyen d'obtenir un diplôme sans retourner sur les bancs de l'école et sans être confronté à la théorie.* »
- *Permet d'évoluer professionnellement et de faire valoir les compétences acquises sur le terrain.* »
- « *Je n'avais aucun diplôme et j'ai passé 2 VAE un bac pro pour commencer puis un BTS Aujourd'hui je postule dans d'autres entreprises et j'ai même des propositions que je n'aurai jamais eu sans diplôme.* »
- « *Cela permet de se valoriser personnellement et professionnellement.* »
- « *Travail de réflexion très intéressant.* »
- « *Beaucoup de travail mais beaucoup de satisfaction.* »
- « *C'est une seconde chance.* »
- « *Je le conseille et je le recommande car c'est une belle opportunité de donner une autre dimension à sa carrière et c'est une fierté personnelle.* »
- « *Belle aventure !* »